



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le chantier du parc Jacques-Chirac, nouveau poumon vert au sud du centre-ville

La Ville poursuit le chantier d'aménagement du parc Jacques-Chirac, sur le site emblématique des anciennes pépinières Pichon. Situé au sud du centre-ville, sur une emprise exceptionnelle reliant le Triangle de la Gare à la voie urbaine sud, ce futur parc urbain ouvrira ses portes à l'automne 2027. Le projet représente un investissement global de 19 millions d'euros.

Sur plus de 1,5 kilomètre de long, le parc Jacques-Chirac s'imposera comme un véritable maillon structurant de la Diagonale Verte, prolongeant la continuité paysagère et écologique entre le Bois des Espeisses, les Jardins de la Fontaine et les allées Feuchères, complété au nord par les Terres de Rouvière. Au total, dix hectares seront aménagés en espaces de promenade, de détente et de loisirs, accessibles à tous.

« Avec le parc Jacques-Chirac, la Ville engage une transformation majeure de ce secteur stratégique du sud de Nîmes. Ce projet qui me tient particulièrement à cœur incarne notre volonté d'offrir aux habitants un grand parc urbain, accessible, apaisant et respectueux de l'environnement, tout en préservant l'histoire et l'identité de ce site remarquable. » explique Jean-Paul Fournier Maire de Nîmes

Un patrimoine naturel d'exception révélé et enrichi

Après plus de vingt-cinq ans d'enrichissement, le site offre aujourd'hui un patrimoine naturel remarquable, hérité de l'histoire horticole des pépinières Pichon. Marronniers, platanes centenaires, cèdres, pins parasols, orangers des Osages ou encore bambous géants composent un paysage singulier, parfois comparable à un arboretum en cœur de ville.

Le projet fait le choix d'une intervention respectueuse de l'existant : les arbres morts, dangereux ou trop densément implantés sont retirés (178 unités), tandis que 1 651 arbres seront plantés, accompagnés de près de 14 000 arbustes et végétaux, de 17 000 m² de prairies semées et de 860 jeunes arbres.

Un plan de gestion assurera la préservation durable de ce refuge de biodiversité, qui accueille déjà 24 espèces d'oiseaux, un chiffre exceptionnel pour un parc urbain.

Mémoire du site et réhabilitation du patrimoine bâti

La philosophie d'aménagement du parc repose sur la conservation des éléments végétaux historiques et identitaires du site : alignements de marronniers et de platanes centenaires, arbres isolés remarquables (cèdres du Liban et de l'Atlas, pins parasols, cyprès...), haies brise-vent, bamboueraie. Ce principe constitue l'un des fondements du projet.

Le projet met également en valeur les arbres issus des invendus de la pépinière et opère une sélection attentive des sujets de la canopée afin qu'ils retrouvent une silhouette équilibrée et deviennent des arbres de première grandeur. Un soin particulier est apporté aux arbres existants (rééquilibrage, soins, suivi sanitaire) dans le cadre d'un suivi écologique strict.

Les bâtiments historiques des anciennes pépinières sont eux aussi conservés et valorisés. L'ancienne station de pompage est entièrement réhabilitée pour devenir la « Vigie » du parc, élément structurant et point haut offrant une vue d'ensemble. Elle accueillera des locaux techniques, des sanitaires ainsi qu'une terrasse supportant une aire de jeux en hauteur, reliée au sol par de grands toboggans.

Deux autres bâtisses seront également conservées :

- le Mas des ouvriers, à proximité de la future entrée rue des Quatrefoies ;
- le Mas Pichon, bâtiment en L situé au nord, auquel s'adossera le parvis d'entrée du boulevard Natoire.

Ces réhabilitations inscrivent le parc dans une démarche de mémoire et de transmission de l'histoire du lieu.

Une succession d'ambiances paysagères tout au long de la voie centrale

Du Triangle de la Gare jusqu'au bois des noyers, le parc se découvrira à travers une voie centrale ponctuée de séquences paysagères variées : Jardins des Halles installés dans deux anciennes serres restaurées, jardins de pluie et de brume, jardins d'Asie et d'Amérique du Nord, clairières, prairies ouvertes et zones boisées.

Les allées alterneront avec des espaces de jeux pour enfants, des équipements sportifs, des lieux de détente et de convivialité. Au sud, au-delà du boulevard Allende, la promenade se prolongera le long des berges du Vistre, remises à l'air libre et accessibles 24h/24, renforçant la relation entre nature et eau.

Un parc urbain adapté aux nouveaux usages

Pensé comme un lieu de vie intergénérationnel, le parc Jacques-Chirac proposera une diversité d'usages : balades, belvédères, passerelles, parcours sportifs, terrains de pétanque, aires ludiques et espaces festifs. Une signalétique pédagogique

accompagnera les visiteurs pour leur permettre de découvrir les richesses botaniques, faunistiques et patrimoniales du site.

Au total, 3 kilomètres de cheminements doux assureront une circulation fluide et sécurisée des piétons et des cyclistes à l'intérieur du parc.

La réhabilitation de cette friche horticole unique permet de la mettre à disposition du public comme des habitants du quartier, en créant un lieu apaisé et partagé, ouvert à toutes les générations.

Des aménagements structurants pour la gestion de l'eau et la sécurité

Le projet intègre des aménagements d'utilité publique majeurs, notamment aux abords du boulevard du Président Allende. Des bassins de stockage des eaux pluviales et une amélioration de la transparence hydraulique contribueront à la lutte contre le risque inondation, en lien avec la gestion des crues du Vistre et la protection des quartiers environnants.

Pour préserver la continuité verte du parc, le boulevard Allende sera rehaussé d'environ 80 cm à l'endroit de son croisement avec le cheminement central. La traversée piétonne et cyclable s'effectuera via un passage lumineux sécurisé, habillé d'une pergola végétale. La voirie sera reprise sur 400 mètres afin d'assurer une pente douce et imperceptible pour les véhicules, avec une neutralisation temporaire d'une voie pendant la durée du chantier.

Par sa conception et sa réalisation, le projet mobilise des compétences pluridisciplinaires : paysage, architecture, conception lumière, botanique, hydraulique, jeux et équipements sportifs, génie civil et sécurité.

Parc Jacques-Chirac

Maitrise d'ouvrage : Ville de Nîmes

Coût 19M€

Ouverture à l'automne 2027

Maîtrise d'œuvre :

- Atelier Lieux Et Paysages, paysagiste mandataire
- KERN & ASSOCIES, architecte urbaniste
- CONCEPTO, concepteur lumière
- Jean-François PETROFF, graphiste
- Véronique MURE, botaniste
- François MACQUART-MOULIN, naturaliste
- EGIS VILLES&TRANSPORTS, BET VRD et hydraulique

- ISAP, BET jeux et équipements sportifs
- CRONOS CONSEIL, BET sécurité
- BMF, économiste

Contacts Presse

Amélie Bozio
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux
Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56 / 06 60 13 15 48
Isabelle.lecaux@ville-nimes.fr